

LA RÉGION S'ENGAGE POUR UN TOURISME PLUS ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Appel à projets Handicap et tourisme



Ouvert
jusqu'au
29/02/2024



 **RÉGION
PAYS
DE
LA LOIRE**

VOUS EXERCEZ UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER VOTRE ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP ?

Avec l'appel à projets **Handicap et tourisme**,
la Région vous soutient dans l'acquisition
d'équipements adaptés permettant un meilleur
accueil des publics en situation de handicap
sur des lieux de vacances ou de loisirs.

NOTRE OBJECTIF

Améliorer l'accessibilité des produits touristiques
aux personnes en situation de handicap.

NOTRE AMBITION

- Garantir** une meilleure prise en compte du handicap
dans l'accès aux activités touristiques.
- Accroître** le nombre d'entreprises touristiques engagées
dans une démarche d'accueil des publics en situation
de handicap.
- Soutenir** l'investissement des entreprises touristiques
leur permettant de développer leur activité.



VOUS ÊTES

Un hébergeur touristique classé (hors meublés de tourisme), un site de visite avec billetterie, un loueur de vélos, un centre nautique, un centre équestre, un exploitant de bateaux à passagers, un office de tourisme, un exploitant d'une base de loisirs...



VOTRE PROJET

- **Créer** un nouveau produit touristique accessible ou une nouvelle expérience pour les publics en situation de handicap.
- **Améliorer** significativement vos prestations touristiques déjà existantes par de petits investissements matériels.
- **Diversifier** votre activité en proposant des services adaptés aux besoins des publics en situation de handicap.

Découvrez ici les critères d'éligibilité



MODALITÉS DU SOUTIEN RÉGIONAL

Un seul dossier sera retenu par bénéficiaire pour l'ensemble de la période d'existence du dispositif.

- **Minimum de dépenses éligibles par demande : 1 500 € HT**
- **Montant maximum de la subvention : 5 000 €**
- **Taux de subvention : 40 %**

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 29/02/2024.

Les projets devront être réalisés dans un délai maximal de 2 ans à compter de la signature de la convention.

PLUS D'INFOS SUR
**L'APPEL À PROJETS
HANDICAP & TOURISME**



[paysdelaloire.fr/
handicap-et-tourisme](https://paysdelaloire.fr/handicap-et-tourisme)

CONTACT

tourisme@paysdelaloire.fr

02 28 20 51 38

AUTRES DISPOSITIFS

**PAYS DE LA LOIRE
CONSEIL**

Pour vous accompagner
dans la réalisation de votre
étude économique.

↳ paysdelaloire.fr/conseil

**PAYS DE LA LOIRE
INVESTISSEMENT
TOURISTIQUE**

Pour vous accompagner
dans vos investissements.

↳ [paysdelaloire.fr/
investissement-
touristique](https://paysdelaloire.fr/investissement-touristique)

**SPORT & HANDICAP
– MATÉRIEL SPORTIF**

Pour les investissements
d'équipement des clubs
ou comités départementaux
sportifs ligériens.

↳ [paysdelaloire.fr/sport-
handicap](https://paysdelaloire.fr/sport-handicap)

Hôtel de la Région

1 rue de la Loire

44966 Nantes cedex 9

02 28 20 50 00 — paysdelaloire.fr



**RÉGION
PAYS
DE
LA LOIRE**